



ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 - MUNICIPALITÉ DE POINTE-À-LA-CROIX

Le 12 mars dernier, le vérificateur de la firme Raymond, Chabot, Thornton déposait les états financiers de la municipalité pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2017.

Sommaire des résultats à des fins fiscales

	<u>2017</u>		<u>2016</u>
	<i>Budget</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Réalisation</i>
Revenus			
Taxes	1 105 700	1 115 020	1 109 660
Paiements tenant lieu de taxes	106 300	101 067	100 983
Transferts	302 400	287 314	282 253
Services rendus	34 500	37 542	46 175
Autres	244 100	205 201	226 979
	1 793 000	1 746 144	1 766 050
Charges de fonctionnement			
Administration générale	415 900	374 750	336 845
Sécurité publique	155 000	121 612	129 902
Transport	293 100	284 545	277 206
Hygiène du milieu	347 000	462 247	252 400
Santé et bien-être	127 600	120 845	123 713
Aménagement, urbanisme et développement	84 900	51 561	50 890
Loisirs et culture	191 800	180 868	167 380
Frais de financement	8 100	6 926	9 348
	1 623 400	1 603 354	1 347 684
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	169 600	142 790	418 366
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Produits de cession		11 160	500
(Gain) perte ou cession		48 477	(500)
Remboursement de la dette à long terme	(18 300)	(53 868)	(15 200)
Affectations			
Activités d'investissement	(182 300)	(129 950)	(69 061)
Excédent (déficit) accumulé	30 700	30 700	(20 000)
	(169 600)	(93 481)	(104 261)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		49 309	314 105

Exercice terminé le 31 décembre 2017

Analyse de l'excédent (déficit) accumulé

	2017		2016	
	Non affecté	Affecté	Total	Total
Excédent (déficit) de fonctionnement				
Solde au début de l'exercice	993 981	50 700	1 044 681	925 735
Ajouter (déduire)				
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	49 309		49 309	314 105
Affectations et virements				
Activités de fonctionnement				
Activités d'investissement				(195 159)
Excédent de fonctionnement affecté		(50 700)	(50 700)	
Réserves financières et fonds réservés				
	49 309	(50 700)	(1 391)	118 946
Solde à la fin de l'exercice	1 043 290	0	1 043 290	1 044 681
Fonds de roulement non affecté			40 000	
Total surplus accumulé			1 083 290	

Dettes à long terme

Exercice terminé le 31 décembre 2017

La dette à long terme est de :

497 200

De ce montant,

1) Le gouvernement du Québec est responsable de l'emprunt suivant :

- Assainissement des eaux 2001 (UNI Coopérative financière) 15 500 (dernier paiement en 2021)

2) La municipalité de Pointe-à-la-Croix est responsable de l'emprunt suivant :

- Camion incendie 2013 : 87 700 (dernier paiement en 2025)
- Acquisition de terrain 234 000 (dernier paiement en 2026)

N.B. La municipalité a créé à même son surplus accumulé, un Fonds de roulement de 200 000 \$.

Lors de la rénovation du Centre polyvalent en 2015, la municipalité a utilisé ce 200 000 \$ pour défrayer une partie des coûts des travaux.
Cette somme est remboursable à raison de 20 000 \$ par année.

Au 1^{er} janvier 2018, la balance à rembourser au Fonds de roulement est de : 160 000 (dernier remboursement en 2025)

